

LE CONTRAT D'ENTRETIEN

VOTRE TRANQUILITÉ
VOS ÉCONOMIES



Version 2020

Carveen

🏠 Obberg 103, 1780 Wemmel, Belgium

✉ info@carveen.be

☎ +32 (2) 460 18 60

🌐 www.carveen.be

☎ +32 (2) 460 76 31

VOS AVANTAGES

Carveen est spécialisé, depuis plus de 40 ans, dans l'entretien de tous types d'installations frigorifiques (climatisation, chambre froide ...) et détient les certificats européens CI, CII, CIII et CIV qui sont obligatoires pour pouvoir effectuer l'entretien et la réparation légale d'appareils qui contiennent des fluides frigorifiques.

En plus de l'obligation d'entretien légale (annuel, semestriel ou trimestriel), un entretien de votre installation vous permet de :



**DIMINUER LES FRAIS
D'INTERVENTION TECHNIQUE**



**AUGMENTER LA DURÉE DE LA
VIE DU MATÉRIEL FRIGORIFIQUE**



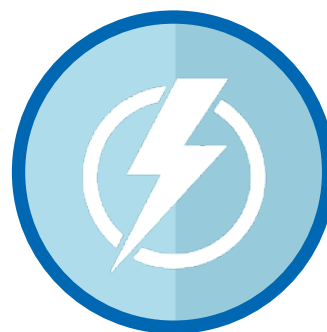
**DIMINUER LES RISQUES
DE PERTE DE MARCHANDISES**



**AMÉLIORER VOTRE SANTÉ EN
ÉVITANT LA LÉGIONNELLOSE, LES
CHAMPIGNONS, LES ALLERGIES,...**



**RESPECTER VOS OBLIGATIONS
LÉGALES**



**ÉVITER UNE SURCONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE ET MAINTIENIR
DE LA PUISSANCE FRIGORIFIQUE**

Un entretien régulier augmente la durée de vie de n'importe quel équipement et réduit fortement le risque de panne et donc de coûteuses interventions en urgence. Cette formalité incombe à l'utilisateur du matériel frigorifique et doit être impérativement effectuée par un professionnel agréé.

VOTRE FORMULE

BASIC



12,50€/mois*

ÉTIQUETAGE DE VOS MEUBLES SELON LA RÉGLEMENTATION.

UNE ÉQUIPE FORMÉE ET CERTIFIÉE.

UN TRAITEMENT PERSONNEL ET PERSONNALISÉ DE VOS PROBLÈMES.

Une priorité dans notre agenda, dépannage sous les 48h.

LES POINTS DE CONTRÔLE :

- * Nettoyage et vérification du condenseur
- * Nettoyage et vérification de l'évaporateur
- * Nettoyage et vérification des évacuations d'eau
- * Nettoyage et vérification de l'égouttoir
- * Nettoyage et vérification des ventilateurs
- * Nettoyage et vérification des filtres
- * Contrôle des résistances de dégivrage
- * Contrôle des températures
- * Détection de fuite
- * Contrôle visuel du niveau de réfrigérant

CONTRAT DE 2 ANS.

PREMIUM



19,50€/mois*

ÉTIQUETAGE DE VOS MEUBLES SELON LA RÉGLEMENTATION.

UNE ÉQUIPE FORMÉE ET CERTIFIÉE.

UN TRAITEMENT PERSONNEL ET PERSONNALISÉ DE VOS PROBLÈMES.

Une priorité dans notre agenda, dépannage sous les 24h.

10% sur les produits d'entretien.

En cas de perte de vos données lors d'un contrôle, archivage et récupération de celles-ci.

LES POINTS DE CONTRÔLE :

- * Tous les points de la formule «basic»
- * Resserrage des courroies
- * Contrôle des joints et balais des portes
- * Vérification de l'éclairage
- * Contrôle des appareils de régulation
- * Vérification du tableau électrique
- * Vérification de la résistance carter
- * Contrôle des pressions
- * Vérification du niveau d'huile
- * Imagerie thermique
1 x par an sur les chambres froides afin de détecter des éventuels ponts thermiques et sur les meubles ouverts en cas de mesure de températures incohérentes

VOTRE CONTRAT PEUT ÊTRE ARRÊTÉ APRÈS CHAQUE PASSAGE.

*prix pour 1 système, 1 passage par an



PAS ENCORE CONVAINCU!



Notre conseil : n'attendez pas

L'entretien de votre système frigorifique et/ou de climatisation peut être programmé n'importe quand dans l'année et le rendez-vous sera toujours plus facile à planifier hors période d'utilisation importante.



H.A.C.C.P.

Avec des techniciens formés et certifiés, l'entretien de votre matériel par des professionnels avec les produits adéquats sera un point clé lors des contrôles de l'Afsc. Vous éviterez une potentielle propagation de gaz dans vos produits.



Des économies sur votre facture énergétique

10% d'économie réalisée en moyenne sur la facture d'énergie avec un système frigorifique bien entretenu.



C'est parti la musique?

Souscrivez à un contrat de 3 ans et nous vous offrirons une enceinte JBL qui vous suivra partout.



Votre matériel vous remerciera

Un entretien régulier augmente la durée de vie de n'importe quel équipement et réduit fortement le risque de panne et donc de coûteuses interventions en urgence. Cette formalité incombe à l'utilisateur du matériel frigorifique et doit être impérativement effectuée par un professionnel agréé.



Cet entretien régulier offre en plus un avantage au quotidien : **vos tranquillité**



Machine à glaçon & Lave-vaisselle: l'entretien complet est compris dans le premium (détartage inclus).



OPTION: EXTREME CLEAN

Vos compresseurs se trouvent dans un endroit générant beaucoup de poussières ? Offrez leurs un nettoyage régulier. Vous avez le choix entre:

- une visite tous les 2 mois (avec un contract 1 passage par an)
- une visite tous les mois (avec un contract 2 passages par an)

MATERIEL FRIGORIFIQUE & CLIMATISATION

SATISFAIRE À L'OBLIGATION LÉGALE



Carveen ne peut être tenu responsable en cas d'erreur ou de mauvaise interprétation du lecteur.
Texte d'information rédigé au 01/2020 selon les lois en vigueur.

Carveen

🏠 Obberg 103, 1780 Wemmel, Belgium
✉ info@carveen.be 📞 +32 (2) 460 18 60
🌐 www.carveen.be 📠 +32 (2) 460 76 31

OBLIGATION 1

LA DÉTECTION DE FUITE

Un contrôle du degré d'étanchéité de votre installation est une obligation qui incombe à l'utilisateur du matériel, qu'il soit propriétaire ou locataire. Ce contrôle doit être impérativement effectué par un professionnel.

Carveen détient les certificats européens CI, CII, CIII et CIV qui sont obligatoires pour pouvoir effectuer l'entretien et la réparation légal d'appareils qui contiennent des fluides frigorigènes.

De plus, nos frigoristes sont certifiés à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre.

RÈGLEMENT EUROPÉEN LE CE517/2014 DÉFINIT VOS OBLIGATIONS EN TERME DE :

FRÉQUENCE :

Elle est définie par le GWP (désigne le potentiel de réchauffement global d'un gaz émis dans l'atmosphère du réfrigérant et par la quantité de réfrigérant).

Exemple: une installation au R507 avec 13kg de réfrigérant aura besoin de deux fois plus de visite que la même installation au R134A

💡 Ne vous inquiétez pas, nous faisons les calculs pour vous.

💡 Si vous vous munissez d'un détecteur de fuite, la fréquence de contrôle est divisé par 2. Le détecteur est obligatoire dès 300 kg de réfrigérant.

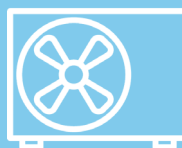
TYPE DE MATÉRIEL



Équipement de réfrigération fixe



Équipement de climatisation fixe



Pompe à chaleur fixe



Unité de réfrigération des camions et remorques frigorifiques

OBLIGATION 2

ÉTIQUETAGE

Obligation d'avoir un étiquetage sur tout équipement avec la mention « fait partie de Kyoto ».



💡 Carveen va étiqueter et répertorier vos installations. On stockera toutes les interventions s'y rapportant. Ainsi si le jour de votre contrôle vous avez perdus vos documents, nous pouvons vous fournir les traces des entretiens et des réparations.

OBLIGATION 3

PERTE DE FLUIDE

J'ai eu une perte de réfrigérant, que m'impose la Loi ?

Si la perte relative est supérieure à 5% par an, des mesures nécessaires devront être prises au plus vite dans les deux semaines suivant la constatation de la fuite pour trouver cette dernière et refaire l'étanchéité.

Un nouveau réfrigérant peut être rempli après réparation et après avoir contrôlé le degré d'étanchéité par un technicien de réfrigération autorisé.

Un nouveau contrôle du degré d'étanchéité devra être réalisé après la réparation.

Carveen
Certifié par



OBLIGATION 4

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Le gérant d'une installation frigorifique doit avoir un journal comprenant les rapports d'installation et d'interventions. Celui-ci sera placé à proximité de l'installation frigorifique. Ce journal peut être aussi composé partiellement ou entièrement d'un fichier informatique. Ce journal devra contenir :

- ❄ La date de la mise en service de l'installation frigorifique avec la mention nominale du réfrigérant et du contenu.
- ❄ Le genre de travaux de contrôle, d'entretien, de réparation et d'installation qui ont été exécutés sur cette installation frigorifique.
- ❄ Tous les dérangements et alarmes en rapport à l'installation frigorifique qui peuvent donner lieu à des fuites.
- ❄ La quantité et le type (nouveau, recyclé ou régénéré) de réfrigérant qui ont été ajoutés à cette installation frigorifique.
- ❄ La quantité de réfrigérant qui s'est écoulé d'une installation frigorifique et la quantité de réfrigérant qui est déchargée, avec la mention datée du transporteur et la destination de ce dernier.
- ❄ Une description et les résultats des contrôles du degré d'étanchéité :
Le techniciens qui a réalisé les travaux ainsi que ses observations.
Si nécessaire, le nom de l'entreprise où il travaille.
Un certificat livré par la personne mentionnée par rapport aux actions réalisées par le technicien certifié.
- ❄ Des périodes notables de mise hors service
- ❄ Les factures se rapportant aux rajouts de réfrigérant.



Carveen peut vous fournir un carnet d'entretien lors des entretiens et des réparations.

Le technicien vous en proposera un si vous ne pouvez pas fournir celui de l'appareil.

Si vous le refusez, Carveen ne peut être tenu pour responsable.



VOUS SAUTEZ LE PAS? JE NEEMT DE SPRONG?

FR Avec votre accord, notre technicien va faire le tour des systèmes frigorifiques / climatiseurs. Il prendra les références et les données cruciales afin de vous faire une offre de prix. Seul le temps passé à vous créer votre listing vous sera facturé (obligation légale). Nous calculerons alors la quantité d'entretiens obligatoires nécessaires annuellement.

NI Met uw toestemming inventariseert onze techniek al uw koelapparatuur/air-co's. Hij noteert de referenties van de toestellen en nodige gegevens om u een prijs-offerte over te maken. Enkel de tijd die hij nodig heeft om deze lijst op te maken zal in rekening worden gebracht. (wettelijke verplichting). Wij zullen dan de vereiste jaarlijkse onderhouden berekenen.

Client - Klant:

N° client - klantnummer:

Nom - Naam:

Quantité de visite(s) annuelle(s) désirée(s): 1x 2x 3x 4x
Het gewenste aantal jaarlijkse bezoeken:

Type de contrat - Type contract: basic premium

Extreme clean: pas - geen 5x ans - jaar 10x ans - jaar

Signature :